



## REPONSES QUESTIONNAIRE CEPR-ACTIDOL-ASPRESICA-APPA

### Améliorer la Gouvernance économique

**1/** Il faut rétablir le lien avec le monde économique : un fossé s'est creusé entre la municipalité, Saint-Malo Agglomération et les entrepreneurs qui hésitent à investir dans un environnement qui leur semble hostile.

Nous proposons un changement de comportement basé :

- sur l'écoute et le dialogue avec les entrepreneurs,
- une prise en compte de leurs projets pour les aider à se développer et créer de l'emploi.
- une meilleure attractivité de notre territoire à construire, pour donner envie d'y venir et d'y rester.

**2/** Il y aura toujours des recours mais il faut les limiter par une bonne concertation préalable des acteurs concernés, puis par le respect strict des procédures juridiques pour éviter les vices de forme. Une intervention du législateur pour « éviter » les recours abusifs suspensifs » est parallèlement nécessaire.

**3/4/5/8/9** Nous sommes particulièrement sensibles à la bonne utilisation des deniers publics et donc clairement en faveur d'une clarification du « mille feuille administratif » ; nous considérons que les niveaux pertinents sont la Région, les communes et les intercommunalités, autour desquelles doivent s'organiser les autres. Nous travaillerons en ce sens avec les communes de l'agglomération, pour bâtir un fonctionnement plus efficace et moins couteux. Les transferts de compétences iront donc au delà du minimum fixé par la loi, en particulier au niveau de l'urbanisme.

Avec les autres partenaires (comme les CCI par exemple), nous établirons des relations confiantes pour éviter les chevauchements de compétences et favoriser la mutualisation de nos actions, afin là aussi d'être plus performants.

**6/7/8** Nous sommes favorables à une large concertation des milieux économiques, et donc ouvert à leur participation aux commissions économiques, dans une représentation à définir avec les institutions consulaires et les associations d'entreprises.

## Développer les Collaborations/Synergies Economiques

**10/12** Les bassins d'emploi de St Malo et Dinan sont complémentaires et leur rapprochement, une évidence économique ; pour autant nous considérons que le Pays n'est pas un échelon pertinent au sens administratif (cf. point 3) et qu'il n'y a pas lieu de les fusionner mais plutôt de les supprimer. Par contre une collaboration entre St Malo Agglomération et Dinan Communauté doit s'instaurer au même titre qu'avec les autres communautés de communes voisines de Saint-Malo.

**11/** Le réseau des CCI est aujourd'hui organisé sur la base d'une CCI de Région, à laquelle sont rattachées des CCI territoriales ; le Pays de Dinan est administrativement intégré à la CCI des Cotes d'Armor, mais dans les faits ses entreprises travaillent en liaison étroite avec les entreprises du Pays de Saint-Malo et son environnement économique ; le CEPR en est d'ailleurs une parfaite illustration.

Nous sommes donc favorables à entériner cette situation en soutenant le rapprochement de l'antenne de la CCI 22 de Dinan et de la CCIT Saint-Malo Fougères.

## Favoriser l'attractivité du Territoire

**13/** C'est en développant l'attractivité de notre territoire que nous favoriserons la venue d'entreprises ; au delà des points cités en **1/**, nous proposerons des disponibilités foncières ; dans ce cadre nous assouplirons les critères d'accueil de la technopole Saint-Malo Atalante et reconverterons au profit des entreprises les friches créées en centre ville par le départ des administrations.

Nous favoriserons l'accès au logement pour les jeunes actifs actuellement repoussés à l'extérieur par le phénomène résidences secondaires et créerons un environnement propice à une bonne intégration des entreprises et de leurs salariés (culture/sports/vie sociale/...)

**14/** Saint Malo aura à se déterminer comme les autres communes. Trois solutions, ne pas y entrer, y entrer totalement ou partiellement, prendre le statut de ville-porte, sous réserve d'approfondissement. Nous pensons que c'est cette dernière solution la bonne.

**15/** Sous l'impulsion de Claude Renault, alors adjoint en charge du développement durable, la Ville de Saint-Malo a initié en 2008 une démarche de développement durable. Cela s'est traduit entre autres par la réalisation d'un inventaire, par la méthode Bilan Carbone, des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) émis par les activités et le patrimoine de la collectivité. Le plan d'actions

qui a été établi n'a été mis que très partiellement en œuvre par manque de volonté. Nous relancerons cette démarche, en veillant à ce qu'elle prenne bien en compte les contraintes du monde économique.

**16/** Nous voulons développer l'enseignement supérieur comme cela a été fait par exemple à Vannes (5500 étudiants contre 1400 à Saint-Malo), Un territoire comme celui de Saint-Malo aurait du créer un lieu de rencontre enseignement supérieur/ laboratoires de recherche / entreprises en proposant un site exceptionnel comme l'ont fait avec succès d'autres villes littorales.

La technopôle St Malo Atalante ne répond pas aux critères des acteurs concernés, et le choix de déplacer le lycée maritime vers le site de l'IUT désigne désormais ce site de façon irréversible comme le campus étudiant de Saint-Malo

Nous créerons donc les conditions pour que ce site soit une référence pour Saint-Malo en matière d'enseignement supérieur et un vrai lieu de vie pour les étudiants. De même nous soutiendrons toutes les initiatives prises par les associations qui œuvrent au développement de la connaissance scientifique, historique et sociale sur la place de Saint-Malo, auprès de la population, toutes générations confondues. Elles contribuent au développement d'une culture d'ouverture des esprits propices à l'accueil de nouvelles formations sur place. Nous réfléchissons à ouvrir un 2<sup>ème</sup> site propice à l'accueil des chercheurs universitaires.

**17/** La population malouine baisse régulièrement depuis près de 10 ans et elle vieillit ; l'effectif des élèves du primaire et des collèges a fondu de plus de 30 % et le taux de chômage est le plus élevé des villes du département. Ce déclin a des racines profondes et le remède est de retrouver une attractivité qui donne envie de venir et de rester sur Saint-Malo : les moyens d'y parvenir sont décrits plus haut (point 1-16)

**18/** Par rapport à bien d'autres territoires, nous bénéficions d'atouts extraordinaires : une situation privilégiée en bord de mer à bientôt 2h 15 de Paris, et une histoire et un patrimoine hors du commun. En même temps c'est peut être cette richesse sur laquelle notre Ville s'est trop reposée « Saint-Malo cela se mérite » qui nous a endormi. Il est donc temps de mettre tous ces atouts en valeur pour transformer la notoriété internationale de Saint-Malo en véritable attractivité.

**19/** Notre programme prévoit d'aider un certain nombre de filières clés à se structurer ; parmi celles ci les « usages numériques » regroupés à Saint-Malo dans l'association Digital ; nous appuyons leur démarche, entre autre leur souhait d'implanter au Pôle culturel un espace de co-working, et proposerons pour les entreprises de ce secteur des espaces de qualité en centre ville en reconvertissant certaines friches mentionnées au point 13 .

Enfin nous regarderons de près comment soutenir la mise en relations avec des MOOCs, portails d'e.learning digital, développés notamment aux Etats-Unis par les centres universitaires les plus importants, en nous appuyant notamment sur les compétences réunies au sein du Cluster Digital.

## Limiter les dépenses locales et les taxes

**20/21/22/24/25** Dans le contexte économique où nous sommes et prenant en compte l'état de saturation en matière fiscale, dans lequel nos concitoyens sont, comme tout un chacun, nous mettrons tout en œuvre pour « *Dépenser moins mais dépenser mieux* ».

Trois mots guideront notre action en direction des malouins : **Transparence, Clarté et Compréhensibilité.**

Nous nous proposons de respecter les règles suivantes :

- Bloquer les taux d'imposition à leur niveau actuel durant tout le mandat.
- Diminuer les coûts administratifs en mutualisant et partageant les compétences Ville –SMA
- Repenser, avec les structures paritaires, le management communal en investissant dans le capital humain dans un souci d'une meilleure organisation et d'une plus grande efficacité des services municipaux et d'une meilleure reconnaissance du public pour les services rendus.
- Optimiser la gestion des bâtiments, après en avoir audité son état et procéder si nécessaire à des arbitrages.
- Trouver des nouvelles ressources de financement en faisant appel au partenariat public privé quand cela sera possible.
- Cesser la « gestion à la petite semaine » en s'engageant sur une gestion responsable, prospective et pluri annuelle ; aucun investissement ne sera réalisé sans en mesurer les conséquences sur le budget de fonctionnement.
- Mettre rapidement en place un mode de management opérationnel moderne en :
  - S'appuyant sur un processus transversal de mise en commun, de partage et d'échange.
  - Redynamisant les fondements des instances paritaires sans lesquelles rien ne sera possible (CAP, CTP...)
  - Repensant l'organigramme de la Ville et du CCAS, avec en perspective les compétences qui pourraient être transférées à la Communauté d'Agglo.
  - Mettant en place un Contrôle de gestion interne et d'indicateurs d'appréciation des résultats obtenus, pouvant être portés à la connaissance de nos concitoyens.

**23/** Nous hériterons d'une situation financière qui s'est dégradée au cours du dernier mandat, suite aux lourds investissements réalisés par la Ville et ne pouvons raisonnablement nous engager sur une réduction ou suppression de cette taxe sur les publicités extérieures sans avoir une visibilité sur l'état réel des finances de la Ville.

Ceci dit la base de notre programme étant de favoriser le développement de l'économie et des entreprises, nous veillerons à ce qu'elles ne soient pas « plombées » par les taxes ; nous engagerons un vrai dialogue avec elles pour éviter des annonces brutales comme ce fut le cas pour la TPLE

**26/** Ce projet ne semble plus d'actualité ; toutefois, s'il devait être de nouveau abordé nous exigerons au préalable une large concertation avec l'ensemble des acteurs économiques avant de nous positionner.

## Moderniser les Transports et les Infrastructures

**27/** La question se pose en particulier pour Saint-Malo intramuros : nous ne sommes pas favorables à la piétonisation des centre villes historiques qui peut engendrer une « Montsaintmichélisation » qui n'est pas notre vision de l'intramuros ; nous souhaitons au contraire enrayer la baisse de sa population et le départ des services administratifs, et réintroduire de l'activité économique (cf. point 19) ; nous maintiendrons donc l'accès aux véhicules sauf situations extrêmes.

Cependant, qu'il s'agisse de déplacements professionnels, domicile-travail ou de déplacements de visiteurs, toutes les catégories de déplacements doivent faire l'objet d'actions précises :

- Transports en commun : création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) au départ de l'intra-muros vers le sud de la commune, et transformation du parking Paul Féval en un parc relais relié à une ligne régulière du réseau.
- Déplacements doux : mise en œuvre d'un plan Vélo.
- Automobile : participation à une expérimentation Véhicule Vert Breton, et expérimentation d'une station d'auto-partage à la gare TGV de Saint-Malo.

**29/** Nous voulons défendre nos entreprises locales ; cela passe par une utilisation intelligente des marchés publics (détection et rejet des offres anormalement basses, consultations par lots séparés pour les chantiers du Bâtiment, information régulière sur les projets de la Ville...)

**30/** Une ville moderne doit avoir accès aux technologies de son époque. Beaucoup de temps a été perdu. Saint Malo fait partie de la dernière vague des villes bretonnes, prévue entre 2015 et 2020 Nous agissons auprès d'Orange, qui en assure le financement, pour accélérer l'accès au haut débit par la fibre optique. C'est utile pour les particuliers mais indispensable pour les entreprises. Cela permettra aussi d'améliorer la lisibilité des grands évènements.

**31/** Nous sommes favorables au développement des voitures électriques et mettront en œuvre les équipements nécessaires à leur bonne utilisation, donc les bornes de rechargement. D'autant que des entreprises locales se sont investies dans cette filière.

## Rationaliser le développement Commercial et Economique

**32/** L'urbanisme commercial a été laissé à la seule initiative des collectivités locales depuis la suppression des commissions départementales d'équipement commercial qui avaient le mérite d'évaluer objectivement la capacité du tissu commercial existant à accepter de nouvelles surfaces.

Le résultat ne s'est pas fait attendre et des projets comme Cap Emeraude avec plus de 40 000 M<sup>2</sup> de plancher commercial vont déstabiliser durablement le commerce local et créer des friches dans les zones environnantes.

Nous souhaitons travailler en liaison avec les chambres consulaires pour utiliser leur expertise dans ces domaines et établir un dialogue avec les communautés de communes limitrophes pour une approche concertée de l'urbanisme commercial.

**33/** Depuis quelques années, un accord a été trouvé et reconduit entre syndicats patronaux et de salariés pour permettre dans certaines conditions l'ouverture des commerces le dimanche dans l'intra-muros compte tenu de sa spécificité touristique, à la satisfaction partagées des signataires de l'accord. Nous encourageons ce type d'initiative, qui a d'ailleurs permis de faire évoluer dans le même sens le cadre réglementaire.

**34/** Les friches dégagées par le déménagement d'entreprises peuvent être des opportunités de réhabilitations soit en activités soit en habitat ; nous serons donc très attentifs à ne pas laisser ces mitages prospérer et intégrerons ces zones dans notre politique d'urbanisme.

**35/** Les dés sont déjà jetés et Cap Emeraude se fera : il faudra aider les centre ville à affronter cette nouvelle concurrence ; pour cela un adjoint au maire sera chargé des commerces et des quartiers pour les aider à redevenir attractifs

**36/** cf 35

## Questions Spécifiques à SAINT MALO

**37/** cf 1

**39/** Les relations historiques entre Ville de Saint-Malo et la CCI sont historiquement marquées du sceau de la défiance. Nous pensons qu'un territoire ne peut prospérer si les forces vives ne travaillent pas ensemble et dans le même sens pour faire avancer les dossiers clés. C'est la Ville qui doit jouer ce rôle fédérateur et entraîner avec elles tous les partenaires : nous nous engageons donc à instaurer un climat de confiance avec la CCI et à collaborer intelligemment (cf. point 3)

**40/** la politique du logement n'est qu'une des clés de la reprise démographique ; le mal est profond... et c'est l'application de l'ensemble des points de notre programme et particulièrement le développement des entreprises qui permettra de dépasser à nouveau la barre des 50 000 habitants à Saint-Malo (objectif minimum)

**41/** Un certain nombre de taxes sont venus alourdir récemment les charges des entreprises, sans que celles ci s'y retrouvent car le produit de ces taxes sert à d'autre fins ; ainsi elles ont subi brutalement la taxe transport (0.60% des salaires,) la fin de l'exonération de la taxe d'enlèvement

des ordures ménagères (qu'elles réalisent elles même) et la taxe sur les enseignes : nous nous engageons à faire preuve de transparence sur les taux et l'utilisation de ces taxes , et à l'avenir à engager un dialogue avec les entreprises avant tout changement significatif de la politique fiscale de la Ville les concernant.

**42 et 43/** Nous n'avons ni les plans ni le planning: voir la municipalité actuelle.....

**46/** Nous considérons l'INSEE comme un organisme fiable et indépendant dont les méthodes ne sont pas contestables ; en conséquence le résultat du dernier recensement est (malheureusement pour St Malo) exact.

Pour plus d'éléments, voir pièce ci-dessous (article 7 jours)

# BAISSE DE LA POPULATION MALOUINE :

Claude RENOULT

## candidat de Saint-Malo Renouveau appelle à regarder la réalité en face

Beaucoup de choses ont été dites et écrites, à droite et à gauche, sur l'évolution négative de la démographie malouine et parfois, avant même que les chiffres soient publiés par l'INSEE.



"Ce sont les vrais chiffres de la vraie vie...", c'est ce que me répondit notamment le maire sortant lors du dernier conseil municipal du 20 décembre, au moment du vote du budget alors que je l'interpellais sur les effets alarmants d'une baisse massive de la population sur les différents ratios financiers. Ce débat paraît bien dérisoire,

à la vue de l'incontestable réalité des chiffres et de la compétence indiscutable de l'Insee, l'organisme officiel qui les produit.

Le Maire se trompe donc de combat en contestant ces chiffres. La population de Saint-Malo a diminué de 1,9 % par an entre 2006 et 2011, passant de 49 661 à 45 201 ; mais l'on remarque aussi que **celle des 18 communes de Saint-Malo Agglomération a également baissé** de 0,6 % par an, sur la même période, passant de 81 962 à 79 677 habitants. Ce constat n'a pas encore été souligné et pourtant, il est accablant et fondamental. Il démontre, qu'au-delà de la migration d'une partie de la population malouine, jeune pour l'essentielle, vers les communes de plus en plus éloignées, c'est en réalité le manque d'attractivité de la ville centre qui est à l'origine de

ce problème, car c'est elle qui devrait être une locomotive pour l'ensemble du Territoire.

**Il faut donc donner l'envie et les moyens aux jeunes** Malouins de rester sur notre Territoire et aux autres de venir s'y installer en leur offrant les meilleures conditions possibles en termes d'emploi, de logement, de structures sociales, scolaires et associatives. Il y a donc une impérieuse nécessité à rendre ce territoire urbain et son environnement attractifs pour les investisseurs qui y créeront des emplois. "Trouver un boulot", c'est bien là, la première préoccupation des jeunes et le véritable enjeu. Il faut que nous y répondions et correctement.

Prenons l'exemple de la technopole de Blanche Roche, du côté de Château Malo, Saint-Malo Agglomération y a dépensé 10 M€ depuis 10 ans, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, sur les 70 ha mis à disposition, seulement 2 entreprises s'y sont installées. La politique économique ne peut se résumer à "Saint-Malo, ça se mérite", comme aime à le dire le maire sortant.

Pour devenir gagnant sur ce challenge, il faut s'en donner les moyens. Alors, pour enrayer le déclin démographique, il nous faut favoriser intelligemment le développement des entreprises sur notre Territoire en leur offrant les meilleures conditions d'implantation, ce qui engendrera la création d'emplois.